

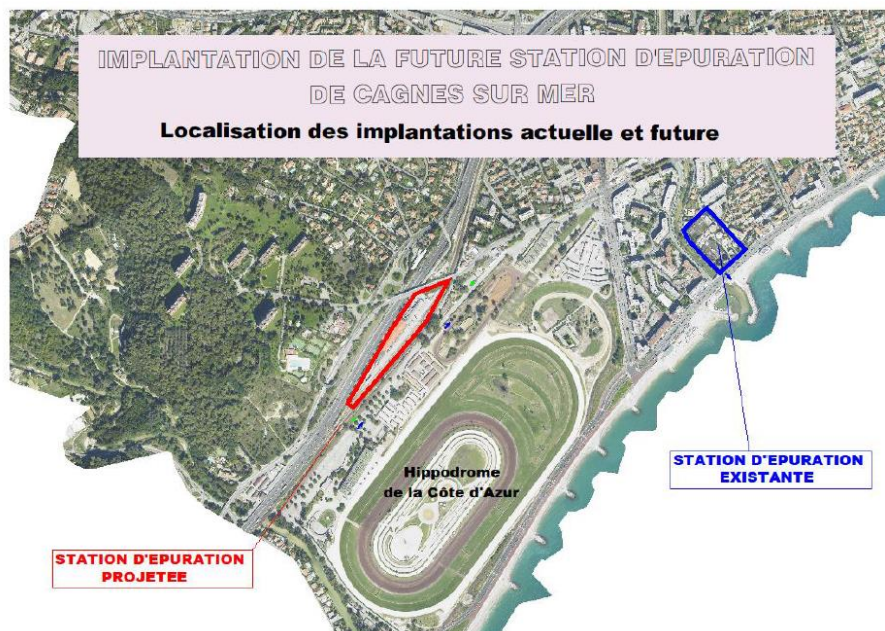
<b>Inventaire ciblé sur l'Alpiste aquatique et l'Anguille dans le cadre du projet de la nouvelle station d'épuration à Cagnes sur mer (06)</b>	
<b>Note technique du 24/06/2015</b>	
Réf. : 1506-EM-2403-NT-BRL-CAGNES06-1	
<b>Rédacteur</b>	<b>Approbateur</b>
<b>Noël SANCHEZ RIUS</b>	<b>Alexandre CLUCHIER</b>

## 1. Contexte de la mission :

Dans le cadre du projet d'implantation d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Cagnes-sur-Mer (06), BRLi sollicite le bureau d'études ECO-MED pour mener une expertise de terrain ciblée sur :

- L'éventuelle présence d'Alpiste aquatique (*Phalaris aquatica*), une plante protégée, sur les remblais de l'ancienne et de la nouvelle station d'épuration ainsi que le long des berges de la Cagne au droit de l'emprise des travaux prévus (cf. carte ci-après) ;
- L'intérêt fonctionnel de la zone de traversée de la Cagne au niveau de l'ancienne station d'épuration sur une longueur de 150 mètres pour l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*), également une espèce protégée.

Un expert en zones humides et milieux aquatiques a réalisé l'expertise le 10 juin 2015 en accord avec la phénologie de l'Alpiste aquatique, déterminable uniquement à cette période de l'année.



**Localisation du projet**  
(Source : BRLi)

**ECO-MED Siège :** Tour Méditerranée - 65 av. Jules Cantini - 13298 MARSEILLE CEDEX 20  
Tél. 04 91 80 14 64 / Fax. 04 91 80 17 67

**Agence Languedoc-Roussillon :** Résidence ATRIUM - 113 rue Raymond Recouly - 34070 MONTPELLIER  
Tél. 04 99 54 24 00

**Agence Rhône-Alpes :** Immeuble Le Boléro - 9, rue Robert - 69006 LYON - Tél. 04 72 15 60 36

**contact@ecomed.fr / www.ecomed.fr**

## 2. Résultats :

### 2.1. Expertise sur l'Alpiste aquatique

Lors des prospections réalisées sur les trois zones d'étude : l'ancienne station d'épuration (de 1,4 ha), la zone d'emprise prévu pour la nouvelle (d'environ 2 ha), ainsi que le long des berges de la Cagne au droit de l'emprise de travaux sur l'ancienne station, **aucun individu d'Alpiste aquatique n'a été rencontré.**

Le long des berges de La Cagne, juste un individu de Petit Alpiste (*Phalaris minor*) a été rencontré mais il n'a aucun statut de protection.



**Petit alpiste (*Phalaris minor*)**

N. SANCHEZ, 10/06/2015, Cagnes-sur-Mer (06)

### 2.2. Intérêt fonctionnel de La Cagne pour l'Anguille

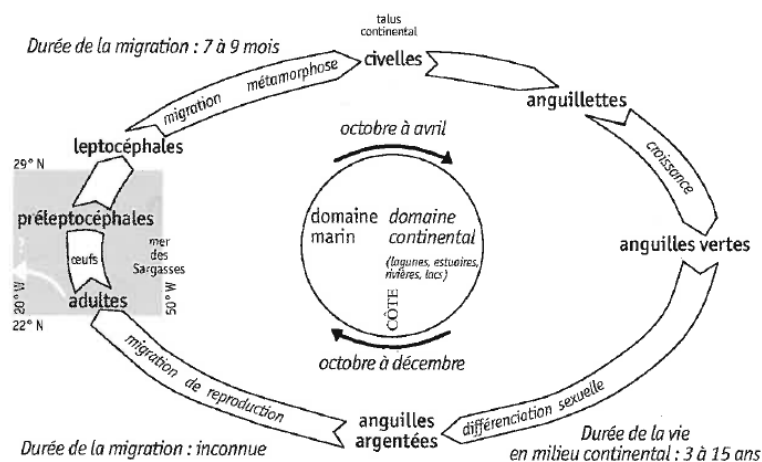
La zone d'étude est située à quelques mètres de l'embouchure de La Cagne. Ce cours d'eau constitue à ce niveau un habitat idéal pour les espèces piscicoles euryhalines qui sont capables de migrer entre les eaux marines et dulçaquicoles grâce à la possession d'une osmorégulation parfaitement adaptée.

Lors des prospections, il faut remarquer la forte présence du Mulet porc. Par contre, **aucun individu d'Anguille n'a été observé.** En effet, le Mulet domine souvent en biomasse avec l'Anguille surtout dans les zones humides littorales (marais et lagunes).

Même si l'Anguille n'a pas été observée lors de l'expertise, elle est avérée sur la Largue d'après le Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP) de l'ONEMA et le Plan de Gestion Anguille de la France. Il s'agit donc d'un cours d'eau utilisé pour l'Anguille pour la colonisation des bassins fluviaux.

### Cycle biologique de l'Anguille

L'Anguille est un migrateur amphilien thalassotoque, c'est-à-dire, qu'il se reproduit en mer et il grandit en eau douce. Le seul site de reproduction est la mer des Sargasses, une zone de l'océan Atlantique nord au large de la Floride. Après une migration de plusieurs milliers de kilomètres qui dure de 7 à 9 mois, les larves (ou leptocephales), portées par le courant du Gulf Stream, arrivent sur les côtes européennes. Métamorphosées en civelles puis en anguillettes, elles franchissent l'embouchure des fleuves et colonisent les bassins versants entre octobre et avril lors de la montée des eaux turbides correspondant aux crues hivernales et printanières. Après une phase de croissance en rivière ou en lagune de 3 à 18 ans, l'anguille jaune réalise la dévalaison entre octobre et décembre vers la côte puis se métamorphose en anguille argentée prête à rejoindre les grandes profondeurs de la mer des Sargasses pour se reproduire et mourir.



### **Cycle biologique de l'Anguille**

Source : BRUSLE, 2013 - *Biologie des poissons d'eau douce européens*

Pendant la période de croissance dans les bassins fluviatiles, les anguilles adoptent un mode de vie principalement sédentaire, avec un retour au gîte régulier après une activité de chasse essentiellement nocturne. Le lieu de résidence diurne correspond à un habitat hautement structuré avec des zones de refuge tels que les cavités entre les blocs de pierre, les racines et branches mortes, les crevasses et les trous dans les berges.

### Fonctionnalité écologique de la zone de traversée de la Cagne au niveau de la zone d'étude

L'ancienne station d'épuration est en limite, au long de 150 mètres, des berges correspondant à la rive gauche de La Largue et située à quelques dizaines des mètres de la bouchure. Cette rive gauche est aménagée pour la promenade par médiation d'un chemin situé à deux ou trois mètres de dénivelé par rapport aux berges. Ceux-ci, constitués par du sable et assez artificialisés, sont essentiellement colonisés par la Canne de Provence. Dans ces berges, il y a une absence de structures cryptiques tels que des trous, des blocs de pierre qui permettent l'existence des cavités, des bois morts ou d'arbres à forte développement racinaire. Par rapport à la rive droite, les berges sont pratiquement artificialisés et constitués par des blocs de béton. Ces structures permettent l'existence de certaines cavités qui sont, par contre, trop exposées par l'absence de végétation.



**Vue de La Cagne à son passage par la zone d'étude**

N. SANCHEZ, 10/06/2015, Cagnes-sur-Mer (06)

Pour cela, le cours de La Cagne au niveau de l'ancienne station d'épuration, ne constitue pas un habitat préférentiel par les anguilles pour l'utiliser comme gîte et point de départ de son sédentarisme. Par contre, c'est un point de passage important dans la période de montaison et dévalaison de cette espèce.

*Préconisations envisagés pour la réduction des possibles impacts sur la population d'anguilles*

Pour éviter les possibles impacts sur l'Anguille pendant ses périodes de migration, il est fort recommandé adapter le calendrier des travaux à sa phenologie et éviter la période de migration d'octobre à avril.